

INTITULE DU POSTE

Responsable de plateforme territoriale d'inclusion scolaire (H/F)

Référence RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat FPEEDU01

Domaine fonctionnel : EDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Métier ou emploi-type : Coordonnateur de parcours / Coordonnateur des interventions

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°
(ne pas renseigner)

Catégorie : Encadrement supérieur ☐ A ☒ B ☐ C ☐

Cotation, s'il y a lieu :

Corps et grade : **Agent titulaire ou contractuel de catégorie A**

Poste vacant : ☒ **vacant**

Date de prise de poste souhaitée : 31/08/2026.

Date de mise à jour :
()

Travail hebdomadaire de 35h00 – Bénéficie des vacances scolaires

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : **INSTITUT NATIONAL DE JEUNES SOURDS DE PARIS**

Adresse : **Bureau au sein de l'établissement principal du territoire d'affectation**

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure (sous-direction, département, mission...) : L'institut national de jeunes sourds de Paris est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministre chargé des solidarités et de la santé.

L'institut National de Jeunes Sourds de Paris est un établissement public administratif national. Il a pour missions :

- L'accompagnement pluridisciplinaire des jeunes sourds de 3 à 21 ans sur leurs parcours de vie
- Le rôle d'information, d'orientation, de sensibilisation et de recherche sur le champ de la surdité
- La valorisation patrimoniale, historique et culturelle de l'Institut

L'institut accueille environ 280 jeunes dont une centaine en internat. Certains jeunes sont scolarisés à l'INJS, d'autres en inclusion dans une vingtaine d'établissements de l'Education nationale. L'INJS accompagne et soutient la scolarisation d'élèves sourds en inclusion au sein d'établissements scolaires de l'académie de Paris du premier et second degré. En fonction du profil et des besoins d'adaptation des élèves, ils sont scolarisés au sein d'unités d'enseignement externalisées, en inclusion collective ou en inclusion individuelle, au sein dans d'écoles maternelle, élémentaire, collège,

lycées dans les filières générales, technologiques et professionnelles. L'INJS comprend aussi un collège et un lycée professionnel offrant un enseignement adapté de la classe de 6^{ème} jusqu'au CAP, ainsi qu'une Unité de Formation par l'Apprentissage (UFA) proposant trois filières.

Le service pédagogique s'organise autour de trois pôles placés sous la responsabilité d'une cheffe de service : **l'inclusion** (en responsabilité directe de la cheffe de service, avec deux responsables de plateformes territoriales Paris Ouest et Paris Est), le **collège intra** (3 niveaux par classe, pôles ressources, orientation et CDI, piloté par un(e) chef(fe) de service adjoint(e)), et la **formation professionnelle** (UFA, Lycée Professionnel et pôle ressources insertion, coordonnés par un(e) coordonnateur(trice) de la formation professionnelle).

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement fonctionnel : Oui ☒ Non ☐

La plateforme territoriale d'inclusion scolaire

La plateforme territoriale d'inclusion scolaire est un dispositif de coordination des interventions auprès des jeunes sourds scolarisés en inclusion sur un territoire défini. Elle vise à mieux articuler des interventions aujourd'hui trop cloisonnées, à asseoir une cohérence au niveau des pratiques et des parcours, et à s'appuyer sur une logique de proximité géographique pour gagner en efficience. Cela permet une meilleure identification des jeunes et des professionnels, une réduction des temps de trajet, et l'installation de repères stables pour les jeunes, les équipes internes et les équipes de l'Éducation nationale.

Coordination fonctionnelle

La coordination fonctionnelle désigne une forme d'animation transversale sans lien hiérarchique direct : le/la coordonnateur(trice) impulse, organise et facilite la coopération entre les équipes, oriente les pratiques communes et assure la cohérence des actions menées, sans exercer d'autorité hiérarchique sur les agents concernés. Les professionnels restent sous l'autorité hiérarchique de leur service d'appartenance.

Sous l'autorité de la cheffe de service pédagogique, le/la responsable de plateforme territoriale d'inclusion scolaire exerce un management fonctionnel sur l'ensemble des professionnels intervenant sur son territoire : équipes du SMP (service médico-psychologique), équipes médicales, orthophonistes, interprètes/interfaces de communication, codeurs LPC, équipes éducatives et enseignants. Il/Elle est à la fois coordonnateur(trice) de parcours pour chaque jeune et coordonnateur(trice) des interventions à l'échelle du territoire. Il/Elle développe ses missions selon les axes suivants :

- **Axe 1. Management fonctionnel et coordination des interventions**
 - Organiser et animer des réunions de coordination régulières réunissant l'ensemble des intervenants du territoire : SMP, équipes médicales, orthophonistes, interprètes/interfaces de communication, codeurs LPC, équipes éducatives et enseignants
 - Élaborer et actualiser les plannings d'intervention en veillant à leur cohérence territoriale et à la réduction des déplacements
 - Faciliter la circulation de l'information entre les professionnels et prévenir les ruptures de scolarité
- **Axe 2. Coordination des parcours individuels**
 - Participer aux ESS/PIA des élèves de son territoire pour garantir la cohérence des parcours de chaque jeune accompagné sur le territoire, s'assurer que les décisions prises lors des ESS/PIA sont relayées et mises en œuvre par les différents intervenants concernés
 - Être garant(e) de l'analyse et de l'identification des besoins spécifiques d'accessibilité et de soutien à l'apprentissage pour chaque jeune sourd
 - Contribuer à l'élaboration des PPS, en lien avec les familles et l'Éducation nationale
- **Axe 3. Lien avec l'Éducation nationale et les établissements scolaires**
 - Être l'interlocuteur(trice) référent(e) et identifié(e) pour les établissements scolaires du territoire (directeurs, chefs d'établissement), représenter l'INJS auprès des équipes pédagogiques des établissements scolaires partenaires
 - Développer et entretenir un lien régulier et structuré avec l'enseignante référente de l'Éducation nationale
 - Contribuer à l'installation d'une culture de coopération durable entre l'INJS et les acteurs de l'Éducation nationale
 - Promouvoir une logique d'appui ressources en lien avec les pôles ressources de l'INJS auprès des établissements de l'Éducation Nationale et de l'Académie de Paris (INFOSENS, pôle ressources orientation...)
- **Axe 4. Coordination pédagogique, administrative et logistique opérationnelle**

Cet axe couvre les missions opérationnelles quotidiennes propres au suivi administratif, logistique et réglementaire des élèves :

 - **Suivi administratif courant :** actualisation des bases de données élèves et professionnels (ENT / Pronote) ; transmission des listes aux services de restauration et transports ; suivi des absences et retards

- **Suivi des examens et procédures réglementaires** : aménagements d'examens ; orientation et procédures nationales (EduConnect, Parcoursup, AFFELNET / AFFELMAP, saisie des vœux, dossiers d'inscription).
- **Relation avec les familles** : accompagnement administratif des familles ; organisation de l'accessibilité lors des réunions ; transmission des informations relatives à la scolarité
- **Coordination logistique** : gestion des plannings taxis et accompagnants ; transmission mensuelle des attestations de présence ; organisation de la présence professionnelle lors des événements (examens, sorties, cérémonies)

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste

Connaissances

- Connaissance du secteur médico-social et des dispositifs d'inclusion scolaire (ULIS, SEGPA, UE externalisée, etc.)
- Connaissance du fonctionnement de l'INJS ou d'un établissement similaire accompagnant des jeunes sourds. Langue des signes française et/ou LfPC appréciables
- Politiques publiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap sensoriel, cognitif ou pluriel. Connaissance des acteurs de l'Éducation nationale (MDPH, AESH, enseignant référent, ESS)
- Maîtrise des outils bureautiques courants (tableurs, traitement de texte, outils de planification)

Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Aptitude à encadrer et coordonner des équipes		X		
Qualités relationnelles et de communication		X		
Capacité de travail et disponibilité		X		
Capacité d'adaptation à la diversité des situations		X		
Esprit de synthèse				
Rigueur, et sens des responsabilités		X		

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

Savoir être

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Avoir le sens de l'écoute, du dialogue et de la médiation
- Avoir le sens de l'analyse et de la synthèse
- Faire preuve de loyauté et de discrétion professionnelle
- Capacité à innover, à impulser, à prendre des décisions et à apporter des solutions

Expérience professionnelle

Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine : de la coordination pluridisciplinaire, de l'inclusion scolaire et/ou du médico-social, de préférence auprès de jeunes en situation de handicap. Une expérience dans un INJS ou un établissement similaire est un atout. Profils recherchés : éducateur spécialisé, enseignant spécialisé, orthophoniste, coordinateur médico-social ou profil équivalent.

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

- 1 Langue des signes française et LfPC (si non maîtrisées à la prise de poste)
- 2 Logiciels métiers

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : 3 ans minimum.

CONTACTS
aklein@injs-paris.fr , cheffe de service pédagogique mfcalvino@injs-paris.fr, responsable du service ressources humaines